

saint-pardoux-soutiers

Le maire Benoît Piron ne se représente pas

Élu à la tête de Saint-Pardoux depuis 2014, et auparavant conseiller municipal depuis 2008, le maire Benoît Piron a décidé de ne pas se représenter aux élections municipales en 2020.

Pourquoi arrêter vos fonctions de maire ?

Benoît Piron : « Je ne souhaite pas briguer un deuxième mandat. Mon choix est de profiter de ma vie de famille en passant plus de temps auprès de mes enfants. Depuis bientôt six années, j'ai passé beaucoup de temps à servir ma commune dans de nombreux projets et j'ai le sentiment d'avoir été souvent absent auprès des miens. Aujourd'hui, c'est une décision réfléchie que de devoir accompagner mes enfants au passage important de leur adolescence. Et depuis le 1^{er} août, j'ai vendu mon exploitation Les Vergers de Pirouette à Christophe Perret. Un changement et un déménagement qui m'amènent à des choix personnels et professionnels différents »



Le maire Benoît Piron (à gauche) voit bien son premier adjoint, Johann Baranger, ici à ses côtés, prendre sa suite.

Quel bilan dressez-vous de votre mandat ?

« J'ai connu des débuts difficiles avec une opposition virulente durant mon mandat. J'en ai souffert, mes conseillers également. Aujourd'hui, depuis la création de la commune nouvelle de Saint-Pardoux-Soutiers, il y a maintenant un an, tout s'est apaisé et la collaboration devient intéressante et plus

constructive. »

Quels sont vos plus beaux moments ?

« Sans aucun doute, celui de fusionner avec Soutiers, une commune nouvelle réunifiée et une évidence pour l'intérêt général de la commune. Puis, l'inauguration de la boulangerie, un combat de sept ans avant sa concrétisation ; la création de l'espace loisirs à la salle multi-

activités ; l'aménagement du bourg avec son jardin public ; la création des espaces verts à l'Ehpad de Château-Bourdin ; la restauration du presbytère en installant la bibliothèque municipale ; la finalisation de la station d'épuration ; et bientôt l'aboutissement de la ferme thérapeutique avec l'UDAF, pour une ouverture au printemps 2020, ainsi que la rénovation du parking de l'école Saint-Joseph. Avec mon équipe, je suis fier d'avoir redynamisé les animations culturelles avec la Fête de la musique et la projection de films récents au Foyer rural, en partenariat avec le CRPC. »

Avez-vous une idée de qui se présentera aux élections municipales ?

« Aujourd'hui je vois une personne confirmée pour prendre la suite : Johann Baranger, mon premier adjoint, mon binôme qui collabore à mes côtés depuis six ans. Il a effectué un travail remarquable et complémentaire. »